

Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal
Séance du 11 avril 2024

DÉLIBÉRATION N° 040/2024	LABELLISATION DU SERVICE INFORMATION JEUNESSE
--------------------------	---

L'an deux mille vingt-quatre,

Le onze avril à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeais, maire, suivant la convocation faite le 5 avril 2024.

Etaient présents :

Mme Bourgeais, maire

M. Chusseau, Mme Guiu, M. Faës, Mme Coirier, M. Quéraud, Mme Fond, M. Gaglione, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Jehan, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Gallais, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, M. Le Forestier, Mme Lelion, M. Le Breton, Mme Bihan, M. Simonet, M. Jegouic, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

M. Brianceau (pouvoir à Mme Landier), Mme Daire-Chaboy (pouvoir à M. Chusseau), Mme Paquereau (pouvoir à M. Gellusseau), M. Marion (pouvoir à M. Quénéa), Mme Douaisi (pouvoir à M. Vendé)

Absents non excusés :

M. Mabon, Mme Bennani, Mme Uzunpinar, conseillers municipaux

Jean-Christophe Faës a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

OBJET : LABELLISATION DU SERVICE INFORMATION JEUNESSE :

Mme Isabelle Coirier donne lecture de l'exposé suivant :

Le service jeunesse et citoyenneté de Rezé est labellisé Centre Information Jeunesse (CIJ) dans son fonctionnement municipal par les services de l'Etat depuis 2016. Ce label, délivré jusqu'ici pour une période de trois ans, permet de garantir aux usagers la fiabilité et la qualité de l'information délivrée par la structure et engage l'implication de ses professionnels dans le réseau d'acteurs de l'information jeunesse. La labellisation actuelle arrivant à terme, un nouveau dossier a été transmis aux services de l'Etat et au Centre régional information jeunesse afin de renouveler le label « info-jeunes », désormais délivré pour une période de 6 ans (2024-2030).

Le travail de l'Information Jeunesse est dit généraliste. Il couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne : orientation- études, métiers et formations, emploi - jobs – stages, alternance, formation continue, logement - santé - vie pratique, initiatives et projets, loisirs - vacances – sports, partir en Europe et à l'étranger. Pour mettre en œuvre cette mission, l'Etat s'est prioritairement appuyé sur le réseau Information Jeunesse, représenté, piloté et animé par Info Jeunes France (IJ France) au niveau national. Le label IJ est une marque de qualité accordée par l'État à une structure d'information des jeunes au terme d'une évaluation globale et objective. L'exigence centrale qui guide cette évaluation est la capacité de la structure à se doter des moyens qui lui permettent de proposer à chaque usager une réponse à la fois individualisée et adaptée au contexte local. Le label traduit l'ambition d'être au service des jeunes, dans une dynamique collective d'amélioration continue entre les structures labellisées mais également avec les autres structures qui délivrent de l'information spécialisée : logement, santé, formation, mobilité, emploi, etc.

Cette demande de labellisation pour une structure d'information jeunesse est conditionnée à un certain nombre de critères et notamment :

- Garantir une information objective ;
- Accueillir tous les jeunes sans distinction ;
- Proposer une information personnalisée relatives aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire ;
- Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes ;
- Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à l'information jeunesse ;
- Organiser avec les services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure.

La labellisation permet aux structures d'accéder à des contreparties mises en place et financées par l'État :

- Utilisation du logo Information Jeunesse ;
- Participation aux actions locales ou nationales du réseau Information Jeunesse ;
- Formation des personnels au respect des normes attestées par le label ;
- Animation nationale du réseau organisée par Info Jeunes France ;
- Utilisation des outils élaborés Infos Jeunes Pays de la Loire ;
- Utilisation de l'application Boussole des jeunes.

En phase avec le cadre défini pour ce label, et en cohérence avec les orientations du Projet Educatif de Territoire « Grandir et Vivre ensemble à Rezé » porté pour les 0-25 ans, un nouveau dossier de labellisation a été établi. Il formalise les engagements et principes de fonctionnement de la structure information jeunesse portée par le service jeunesse et citoyenneté, à savoir :

- Une action quotidienne du service jeunesse et citoyenneté sur le lieu d'accueil actuel ;
- Des partenariats solides avec les acteurs jeunesse du territoire, notamment les établissements scolaires du territoire, les CSC et l'ARPEJ ;

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

- La poursuite et l'évolution de dispositifs portés par l'équipe information jeunesse ;
- Le développement d'actions collectives favorisant l'engagement, la participation et la coopération des jeunes ;
- Des interventions en milieux scolaires ou à destination des élèves (collèges et lycées) ;
- Des modalités d'accueil des jeunes au quotidien optimisées et la mise en place de permanences de partenaires dans les locaux ;
- Des perspectives d'évolution répondant aux besoins et au contexte.

Une consultation des jeunes et des partenaires a été conduite afin d'enrichir ce travail et affiner ces différents axes et principes de fonctionnement.

Le dossier de labellisation présenté a été validé par la commission régionale pour le développement de l'information jeunesse de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de Loire-Atlantique, qui a salué le projet porté par la ville.

La convention de labellisation et le projet de labellisation figurent en annexe.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et en particulier l'article L. 2121-29 relatif aux attributions du conseil municipal,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté,

Vu le décret n°2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « information jeunesse » modifié le décret n° 2017-1648 du 30 novembre 2017,

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 8 janvier 2024,

Considérant la nécessité de garantir un lieu d'accueil et d'accompagnement inconditionnel des jeunes, une information fiable et des outils favorisant l'autonomie des jeunes dans leurs projets,

Vu l'avis de la commission vie et animation de la cité du 27 mars 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la convention de labellisation du service jeunesse et citoyenneté,
- Autorise Madame la Maire ou l'adjointe déléguée à signer la convention de labellisation et ses éventuels avenants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Le secrétaire de séance,
Jean-Christophe Faës

Handwritten signature of Jean-Christophe Faës in black ink, featuring a stylized 'J' and 'F'.

La maire,
Agnès Bourgeois

Handwritten signature of Agnès Bourgeois in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line.



**Grandir et vivre
ensemble à Rezé**



**Projet de
labellisation
info - jeunesse
2024 - 2030**



**Service jeunesse et citoyenneté
Direction Education Jeunesse et CSC**

SOMMAIRE

Préambule

1- La politique jeunesse de Rezé

- A. Axes stratégiques et orientations de la politique jeunesse à Rezé
- B. Eléments de connaissances du territoire et enseignements du projet Territoire en commun

2- L'action du service jeunesse et citoyenneté

- A. Une équipe au sein de la collectivité
- B. Les actions du service jeunesse et citoyenneté

3- L'organisation et les missions du Pôle Information Jeunesse

- A. Une équipe compétente et formée
- B. L'accompagnement des jeunes sous toutes ses formes
 - 1. L'accueil des jeunes au quotidien
 - 2. Les permanences dans les locaux du pôle information jeunesse
 - 3. L'accompagnement individuel des jeunes
 - 4. L'accompagnement de groupes
 - 5. Les dispositifs pilotés par l'équipe info-jeunes
- C. Les interventions en établissements scolaires
- D. Un aménagement et un accueil optimisés
- E. Des horaires d'ouverture plus adaptés
- F. Une information fiable et de qualité

4- Consultation jeunes et partenaires sur la structure IJ

- A. Consultation des jeunes
- B. Consultation des partenaires

5- Perspectives

- A. Accès au numérique, accompagnement et présence sur les réseaux
- B. Communication et visibilité
- C. De nouveaux modes d'aller – vers
- D. Des dispositifs qui évoluent
- E. Vers l'élaboration de nouvelles actions partagées avec les jeunes
- F. ZAC Château

G. Annexes



Préambule

En 2016, la Ville de Rezé effectuait une première demande de labellisation dans le contexte de sa nouvelle politique jeunesse et de la création du service jeunesse municipal. Un plan d'action a donc été voté en mars 2016 avec l'ambition d'améliorer la politique à destination des jeunes dans l'ensemble des secteurs de la collectivité et de renforcer les collaborations avec les acteurs éducatifs du territoire.

Depuis, une nouvelle labellisation a été accordée à la collectivité en fin d'année 2020 et l'offre du territoire à destination des jeunes s'est largement étoffée et affinée, notamment à travers la démarche d'élargissement du projet éducatif de territoire (PEDT) 2021-2024 mais aussi grâce au pacte de coopération qui réunit désormais les 4 centres socioculturels (CSC) du territoire, l'ARPEJ, la Ville et le Conseil Départemental afin de travailler conjointement à la meilleure prise en compte des jeunes. L'action du service jeunesse et citoyenneté s'efforce de s'inscrire dans la complémentarité de ces acteurs incontournables de la jeunesse à Rezé, notamment via l'action du pôle information jeunesse de la Ville.

L'accueil au service jeunesse et citoyenneté est gratuit, anonyme et bienveillant. Les professionnel.les sont à l'écoute, pleinement disponibles pour les jeunes lors des temps d'ouverture de l'accueil et s'attachent à répondre au mieux à leurs demandes, à leurs besoins, avec l'objectif de faciliter leurs démarches en maîtrisant pleinement les offres et ressources du territoire qui les concernent.

Dans un contexte social difficile, marqué par des situations de plus en plus complexes vécues par les jeunes et leur entourage, les animateurs et animatrices du service jeunesse et citoyenneté ont développé des accompagnements plus individualisés, avec des temps de rendez-vous personnalisés. Les situations et les besoins des jeunes évoluent sans cesse. Porté par la volonté d'accompagner et soutenir les jeunes au plus près et le plus finement possible, le service jeunesse et citoyenneté a évolué et continuera à adapter ses services, son organisation et les projets portés à leur attention.

Egalité d'accès aux droits, prévention, santé mentale, vie affective, prévention, lutte contre les violences sexistes et sexuelles : il est urgent d'agir face à l'ampleur des enjeux et des situations vécues par les jeunes, et notamment les jeunes femmes, au quotidien. Cela ne peut se faire sans elles et sans eux. En ce sens, le recueil et la prise en compte de leur parole, l'existence d'espaces de dialogue et de débats de qualité, entre les jeunes et/ou avec leurs élu.e.s, leur reconnaissance, ont été posés comme des conditions indissociables de ce projet.

1. La politique jeunesse de Rezé

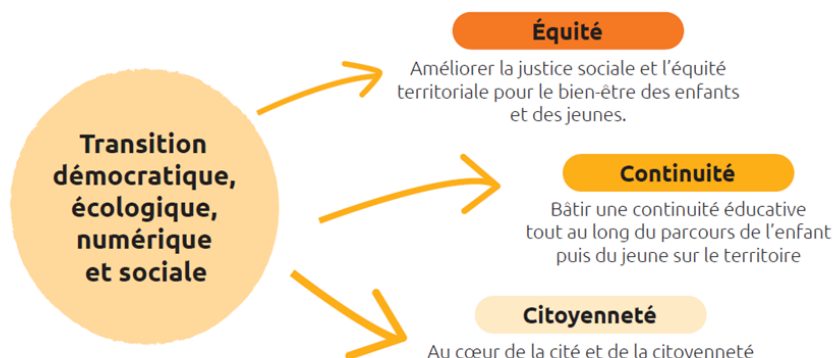
A. Axes stratégiques et orientations de la politique jeunesse

La Ville de Rezé développe depuis longtemps une politique volontariste en matière éducative en lien avec les partenaires éducatifs du territoire (éducation nationale, parents d'élèves, agents de la ville, caisse d'allocation familiale, direction en charge de la jeunesse et des sports). Ainsi, dès 2012, la ville de Rezé s'est engagée dans une concertation qui a abouti à un projet éducatif local (PEL) articulé autour de 3 valeurs : « être ensemble », « vivre ensemble » et « faire ensemble ». Ce projet s'est décliné en 2015 en projet éducatif de territoire (PEDT) orienté sur la journée scolaire de l'enfant.

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) 2017-2021 porté par la collectivité a fait l'objet d'une évaluation menée par la Ligue de l'Enseignement- FAL 44 et les Francas de Loire-Atlantique. Cette évaluation a fait ressortir plusieurs leviers d'approfondissement :

- Faire vivre le PEDT en transversalité : liens entre les temps scolaires et périscolaires (dont les temps de loisirs portés par l'ARPEJ), multiplier les temps d'échanges et de concertation, améliorer la communication, travailler sur les passerelles, ...
- Réaffirmer le rôle de l'enfant acteur : autonomie, responsabilité, prise en compte de la parole et des choix, ...
- Réadapter l'offre éducative dans le respect du rythme et des besoins de l'enfant : stabilisation des équipes et diversification des activités proposées, utilisation des espaces extérieurs, formation des équipes...
- Être particulièrement vigilant sur la démarche d'inclusion par la prise en compte des besoins spécifiques par une sensibilisation à la gestion des émotions, à l'égalité filles-garçons, la généralisation d'outils inclusifs...

Partant de ces constats, et avec la volonté de replacer l'éducation et la jeunesse au cœur du projet de l'actuelle mandature, la ville a souhaité élargir son PEDT à la tranche d'âge des **0 – 25 ans**, avec comme méthode le renforcement de la coopération entre les différents acteurs éducatifs, et la co-construction de l'offre à destination des enfants et des jeunes, dans une logique de parcours et de passerelles. Partant de la question "comment bien grandir à Rezé ?", un nouveau projet éducatif de territoire - intitulé « **Grandir et vivre ensemble à Rezé** » - a pris forme. L'accompagnement des transitions démocratique, écologique, numérique et sociale est au cœur de ce projet, autour de trois grandes orientations, de la petite enfance à la transition vers l'âge adulte : équité, continuité et citoyenneté.



Une démarche participative avec une enquête et des ateliers et associant les différentes directions de la ville et les partenaires éducatifs s'est engagée sur l'ensemble de l'année 2021. Cette démarche a abouti à la définition de 12 volontés partagées converties en chantiers prioritaires et déclinées en plan d'actions. L'un d'entre eux concerne spécifiquement la jeunesse :



Chantier

#9

On veut que...
tous les jeunes soient accompagnés dans leurs projets, aient des espaces pour s'exprimer, des lieux pour se retrouver et se poser

Soutenir les adolescents et les jeunes dans leur parcours d'autonomie

- Mener et soutenir des actions de prévention dans les collèges et les lycées.
- Développer des dispositifs de soutien aux projets et initiatives et permettre aux jeunes ayant moins d'opportunité d'y avoir accès.
- Soutenir l'action du point écoute jeunes.

Écouter davantage les jeunes et les faire participer à la vie de la cité

- Mettre en place une commission extra-municipale jeunes.
- S'engager dans la démarche Territoires en commun.

Parallèlement, le projet de mandat a posé la **priorité de soutenir les adolescents et les jeunes adultes, notamment les plus fragiles**, en développant les actions suivantes :

- Mettre en place des actions éducatives et de prévention pour les 12-17 ans ;
- Soutenir les initiatives portées par les jeunes et leur capacité d'agir ;
- Poursuivre les dispositifs de financements en direction des jeunes (permis de conduire, BAFA...), en contrepartie d'un service réalisé auprès d'associations ou de la Ville ;
- Conforter le maillage des acteurs de la jeunesse, dont l'ARPEJ ;
- Veiller à l'accompagnement, à l'information, à l'accès aux soins, au logement et à la culture pour les adolescents et les jeunes adultes ;
- Poursuivre les actions conduites par le service jeunesse et citoyenneté en lien avec les partenaires ;
- Contribuer au développement d'actions de prévention sur l'espace public et dans les établissements scolaires ;
- Encourager la citoyenneté chez les jeunes et favoriser leur expression.

Ce nouveau cadre structure aujourd'hui l'intervention du pôle "info jeunes" Rezé, lieu d'accueil des jeunes âgés de 11-25 ans. Atout essentiel sur les questions relatives à la vie des jeunes du territoire et la collectivité souhaite renforcer encore sa mission "ressource" pour les jeunes mais aussi pour les partenaires jeunesse du territoire.

B. Eléments de connaissance du territoire et enseignements du projet Territoires en commun

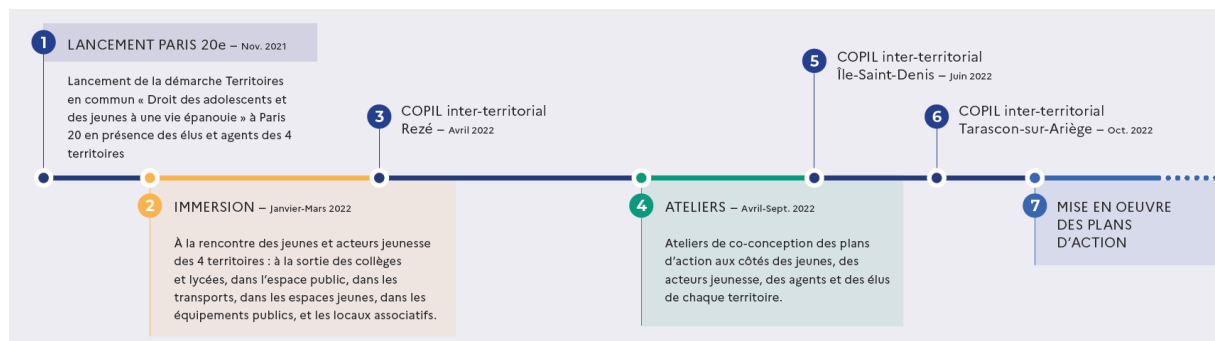
L'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT) a contacté en 2020 la Ville de Rezé pour participer à un projet conjoint avec autour des politiques publiques d'adolescence et de jeunesse, dans le cadre de la démarche intitulée « Territoires en commun ».

Développée et mise en ligne par l'ANCT, la plateforme web www.territoires-en-commun.fr est d'abord une base ressources, un espace d'information et de dialogue entre collectivités et acteurs de la coopération et de l'engagement citoyen. C'est également un tremplin vers l'identification de thèmes stratégiques en termes de politiques publiques, ou de collectivités ayant l'ambition de monter des projets autour de ces thèmes, pour en faire localement un levier de coopération et d'engagement citoyen.

L'objectif du programme Territoires en commun de l'ANCT est également d'accompagner plusieurs collectivités parties prenantes autour des projets partagés dans une démarche d'ingénierie collective, afin que chacune puisse établir un diagnostic de son territoire, puis élaborer son propre plan d'action, de façon coopérative et citoyenne, en profitant des regards croisés et de l'apprentissage mutuel entre pairs.

La Ville de Rezé a ainsi été réunie avec les villes de Tarascon-sur-Ariège, L'Île-Saint-Denis et le 20^{ème} arrondissement de Paris, autour de la question « du droit des adolescents et des jeunes à une vie épanouie ». Plusieurs phases ont rythmé cette démarche, avec des immersions dans chacun de ces territoires, et des temps croisés réunissant professionnels, élu.e.s et jeunes. Pour mener ce travail, deux prestataires ont été en appui : Asdo Études (études, évaluation, conseil pour le secteur public) et Vraiment-Vraiment (agence de design d'intérêt général).

Progression et calendrier de la démarche globale :



Durant la 1^{ère} phase d'immersion, il a été choisi d'approfondir les thèmes que sont la place des jeunes dans l'espace public, et notamment de ceux qui sont « moins visibles », la prise en compte des besoins des jeunes dans leur accès à la culture, au sport et aux loisirs, et enfin la participation des jeunes. Entretiens avec des jeunes, rencontres de partenaires, ont permis d'établir un « diagnostic sensible » du territoire. L'ensemble de l'équipe information jeunesse a été associée, et la structure présentée à cette occasion aux autres collectivités membres du projet.

➔ Une courte vidéo donne un aperçu de cette approche (<https://vimeo.com/705659171>).

Les principaux enseignements de cette 1^{ère} phase, formalisés dans une synthèse d'immersion (figurant en annexe), mettent en exergue les spécificités, les faiblesses et les atouts du territoire rezéen, à intégrer dans la manière d'aller et d'agir avec et pour les jeunes :

- Une double perception de la ville (tranquillité / praticité), qui révèle en creux un manque d'espaces de socialisation et de loisirs ;
- Une offre culturelle et de loisirs perçue comme limitée et peu appropriée ;
- Un usage de l'espace public fragmenté, avec de multiples centralités pour la jeunesse ;
- L'enjeu du quartier Château, entre intégration et stigmatisation ;
- L'animation sociale, un atout majeur dans la construction d'un lien de confiance entre les jeunes et la Ville ;
- La complexité des modalités de participation citoyenne lorsqu'il s'agit du public jeune.

Progressivement, plusieurs jeunes ont été intégrés à la démarche, et avec l'appui d'une agence de vidéastes (Les Beaux Yeux), ceux-ci ont été invités à participer à la réalisation et au tournage d'un film croisant leur parole, leurs regards et leurs vécus de territoire. Celui-ci a notamment été projeté au cinéma Saint-Paul en mars 2023, lors d'une séance ouverte au grand public, aux partenaires et jeunes du territoire.

Vous êtes ici! est né d'un projet partagé intitulé « Le droit des adolescents et des jeunes à une vie épanouie ». Par la participation citoyenne des jeunes, redécouvrez chacun des 4 territoires (les villes de l'Ile-Saint-Denis, Rezé, Tarascon-sur-Ariège et le XXème arrondissement de Paris) à travers les beaux yeux des jeunes qui y vivent !



→ Bande annonce : <https://vimeo.com/794128983>

2/ L'action du service jeunesse et citoyenneté

A. Une équipe au sein de la collectivité

Dans un souci de cohérence et de volonté de continuité éducative inscrite au PEDT 2021-2024, l'équipe du service jeunesse et citoyenneté a rejoint les effectifs des services éducatifs de la collectivité pour constituer depuis début 2022 la direction éducation, jeunesse et CSC, comptant plus de 250 agents répartis dans les services suivants :

- Mission CSC et développement des quartiers ;
- Service parcours éducatifs et inclusion ;
- Service équipes éducatives ;
- Service ressources, familles et écoles ;
- Service jeunesse et citoyenneté.

Le service jeunesse et citoyenneté comprend à ce jour :

- Une équipe information jeunesse avec 4 animatrices et une responsable du pôle ;
- Une équipe animation sociale avec 2 animateurs sociaux et un apprenti animateur socio-sportif ;
- 1 responsable du service jeunesse et citoyenneté

L'équipe d'animation sociale est présente tout au long de l'année auprès des jeunes dans l'espace public, aux abords et dans les établissements scolaires ou encore dans les centres socioculturels afin de se tenir à l'écoute de tous les jeunes, notamment les plus fragiles, ceux qui souvent ne se présentent pas aux portes de l'accueil du service jeunesse et citoyenneté. Maillons essentiels de l'animation jeunesse du territoire, les animateurs sociaux accompagnent les jeunes vers les structures pouvant répondre à leurs besoins mais construisent aussi pour et avec des jeunes des animations les week-end et durant les vacances scolaires.

Ces 2 équipes "animation info-jeunes et animation sociale" travaillent conjointement, malgré des organisations et modalités d'intervention différentes. L'équipe d'animation sociale, en lien permanent avec les 4 CSC, favorise les liens entre les jeunes rezéens et l'offre de la structure info-jeunes. Comptant désormais un animateur référent "jeunesse" dans leurs associations respectives, les 4 centres socioculturels constituent des lieux incontournables pour les jeunes, à proximité de leur lieu d'habitation.

Enfin, l'ARPEJ Rezé reste la principale structure pour l'offre de loisirs à Rezé avec, tel qu'inscrit dans la convention en date liant l'association à la Ville, plusieurs axes d'évolution concernant les adolescents et les jeunes :

- L'ambition de procéder à une refonte du fonctionnement de son accueil jeunes "le club J" ;
- Une probable nouvelle offre de stage pour les 11-15 ans ;
- La poursuite de la présence d'animateurs au sein des 3 collèges publics ;
- La coordination en 2024 du Brevet des Loisirs expérimenté en 2024 avec 2 CSC et la Ville ;
- De nouveaux séjours pour les 12/15 ans et les 14-17 ans.

L'offre à destination des jeunes est bien présente sur le territoire rezéens et la structure information jeunesse constitue donc un lieu ressource pour les jeunes (connaître l'offre du territoire) et pour l'ensemble de ces partenaires.

B. Les actions du service jeunesse et citoyenneté

La spécificité du service jeunesse est de réunir une équipe d'animation sociale et une équipe composant le pôle d'information jeunesse, qui peut ainsi s'inscrire dans une dynamique dépassant le périmètre traditionnel des structures informations jeunesse.

L'année est rythmée par de nombreux rendez-vous et temps forts :

- des actions récurrentes exclusivement en lien avec le projet et les missions de la structure information jeunesse ;
- des actions faisant écho à des projets annuels, réunissant souvent alors à cette occasion les professionnelles du pôle information jeunesse et les deux animateurs sociaux, en jouant sur la complémentarité de leurs approches, à destination de tous les jeunes du territoire ;
- l'inscription dans certains projets ou évènements portés par des directions partenaires, en interne à la Ville (culture, sport et vie associative, relations internationales), ou à l'externe avec des partenaires, avec en premier lieu les CSC et l'ARPEJ, mais aussi avec d'autres partenaires, et ponctuellement collectivités.

PLANIFICATION SERVICE JEUNESSE ET CITOYENNETE 2023-2024

	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	été 2024
Actions prévues	Baby-sitting dating 30 septembre	Temps fort VAS le 18 oct Assemblée libre des jeunes 21 et 22 oct Sports urbains avec les CSC dates à définir Animations vacances AS à définir	Temps fort estime de soi le 25 nov	Temps fort insertion le 1 déc Reprise du sport entre fille les lundis ou jeudis soirs au gymnase Château Nord Parcours stagiaires de 3ème 30 nov au 3 déc + accueil collectif Soirée de valorisation des projets ou alternative le 8 déc Accueil des délégués de 6ème Restitution projet Jer'Est (à confirmer)	Semaine citoyenne Allende Parcours stage de 3ème Pont-Rousseau + accueil collectif	Parcours stage de 3ème Petite Lande + accueil collectif Stage Soufflerie en lien avec festival UP Animations vacances AS	Accueil des délégués de 3ème	Temps fort VAS Accueil des délégués de 5ème Sports urbains avec les CSC dates à définir Animations vacances AS	Accueil des délégués de 4ème Forum Job d'été	Brevet des loisirs 3 collèges Temps fort international/engagement (à confirmer) Action passerelle autour du sport (Rowan à confirmer)	Séjour Toutes sportives Les "labo" Les mercredis de l'été Sorties jeunes Accueil jeunes projet Jer'Est Après-midi sportives
Evènement mobilisant potentiellement le service	Fête du CSC Château le 2 sept Bilan Brevet des loisirs 2023 le 15 sept Séminaire DGA VAC le 25 sept Rencontre CRIP le 27 sept	Ciné débat St Paul le 5 oct	Forum parents délégués écoles et collèges Partage procédure/guide protection des mineurs Plénière direction éducation jeunesse CSC		Vote de l'évolution des dispositifs Booste et JSV			Semaine solidarité collège Petite Lande Festival UP Soufflerie	Fête des Caillebottes CSC Ragon	Magmafusion Fête du CSC Loire et Seil	Fête nationale Projet olympique commission jeunes Crosser challenge
Tout au long de l'année	Accueil IJ + permanences partenaires + RDV des vendredis + boussole des jeunes Accompagnements dispositifs Booste, JSV, Sac Ados et commission des aides aux projets Interventions en milieu scolaire AS et IJ Accueil d'un apprenti équipe AS Accueil d'un volontaire SC et dynamique Jer'Est Atelier 11-15 et commission jeunes Les multiples déambulations des équipes avec partenaires Accompagnements éducatifs et accueils libres des jeunes PDN Sorties et projets de jeunes ponctuels AS										
Autres infos importantes	Reprise de l'atelier 11-15 Rencontre élèves-commission jeunes		Lancement inscriptions carrément glisse					Lancement projet Toutes sportives	Lancement inscriptions carrément sport	Gestion carte gratuité piscine Lancement travail alternative CJS 2025	
	Coordination/ pilotage équipe IJ		Coordination/ pilotage équipe AS		Equipe IJ et AS concernées						

3/ L'organisation et les missions du Pôle information jeunesse

A. Une équipe compétente et formée

L'équipe se compose actuellement de 5 professionnels :

- Morgane Grossi, responsable de la structure, temps complet ;
- Maïwenn Blanchon, animatrice-informatrice jeunesse, temps complet ;
- Pauline Boumard, animatrice-informatrice jeunesse, temps complet ;
- Isabelle Foulonneau, animatrice-informatrice jeunesse, temps partiel (80%) ;
- Hélène Migné, animatrice-informatrice jeunesse, temps complet.

Le programme de formation de l'équipe information jeunesse comprend la formation proposée par Info jeunes Nantes, et est enrichi d'autres actions de formations collectives faisant écho au projet du service. En 2023, les informatrices jeunesse ont participé à des temps leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences :

- Des actions d'acquisition et de perfectionnement aux logiciels Word, Excel, internet, Outlook ;
- L'accompagnement au numérique ;
- L'accueil des enfants d'origines culturelles différentes ;
- L'accompagnement d'une coopérative jeunesse de service ;
- L'accueil du public en situation de handicap ;
- L'animation de réunions ;
- Le tutorat de volontaires en mission de service civique ;
- Le programme d'intégration municipal ;
- La sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Ce plan de formation est complété par les souhaits individuels de formation, en s'appuyant notamment sur :

- le plan de formation municipal : adopté lors du Conseil Municipal de Mars 2022, il vise à accompagner les transitions, valoriser les savoir-faire et favoriser les collaborations ;
- la catalogue des formations du CNFPT, avec une offre de formation afin d'accompagner les différentes étapes du parcours professionnel des agents, en prenant en compte les diverses situations de l'évolution professionnelle ou de la transition professionnelle, du recrutement jusqu'à la fin d'activité ;
- Enfin, tout au long de l'année, l'agent peut rechercher une formation en lien avec les besoins identifiés ou les spécificités de ses missions auprès d'un autre organisme comme les journées ressource du CIDJ, les webinaires de la DRDJSCS, Info-Jeunes pays de la Loire, ou encore l'IREPS.

Des temps de partage de compétences sont prévus mensuellement à l'ensemble de l'équipe du service jeunesse et citoyenneté afin **de permettre aux professionnelles d'acquérir de nouvelles connaissances et savoir-faire au bénéfice des usagers**. Ainsi l'utilisation de discord, de la boussole des jeunes ou encore un temps de partage sur les postures auprès des jeunes ont pu faire l'objet de ces temps de travail.

Pour 2024, sont à l'étude avec l'appui du service formation, pour l'ensemble du service :

- un cycle « d'analyse de pratiques » ;
- une formation autour du harcèlement avec la méthode PIKAS (de préoccupation partagée) ;
- des temps de formation autour des compétences psychosociales.

Expert de la jeunesse et de l'information, les membres de l'équipe info jeunes participent à différents comités techniques sur les questions de la jeunesse. Ainsi, en lien avec la mission politique de la ville, la responsable du

pôle information jeunesse anime le "café jeunesse". Ces temps organisés trimestriellement visent à réunir les partenaires jeunesse du territoire et à proposer des temps d'échanges de pratiques, d'interconnaissance, de formation, d'information. Ce groupe se compose des CPE des établissements scolaires du quartier prioritaire, de l'équipe d'éducateurs de l'ADPS, du CIO, de la mission locale, des médiateurs de la ville, des animateurs jeunesse du CSC Château, des animateurs du programme de réussite éducative, de pôle emploi, du pôle d'appui au service civique, la Maison des adolescents, l'Ecole des parents et des éducateurs, et d'invités conviés selon la thématique abordée. Ces temps de rencontre interprofessionnelles ont permis en 2023 d'aborder le sujet de la santé mentale des jeunes.

L'équipe d'IJ Rezé participe aussi à diverses instances au sein même de la ville afin de mettre la jeunesse au cœur des projets municipaux comme le plan santé Ville ou le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Enfin, elle participe aux actions métropolitaines en lien avec le comité technique du dispositif métropolitain d'accès au stage de 3ème ou les commissions du FAJ.

B. L'accompagnement des jeunes sous toutes ses formes

1) L'accueil des jeunes au quotidien

Largement repérée par les 11/25 ans, la structure information jeunesse a rencontré près de 5 000 personnes en 2022. L'implantation du lieu d'accueil dans le périmètre du quartier prioritaire Château-Mahaudières, à deux pas du tramway, de la médiathèque Diderot et des établissements scolaires (Jean Perrin-Goussier et Allende) favorise la venue des jeunes de manière générale.

Près de 1500 personnes ont passé la porte du service jeunesse pour échanger et bénéficier de l'offre. Les thématiques « travailler » et « se distraire » comptent parmi les demandes les plus importantes avec les démarches administratives "quotidiennes".

Quelques données chiffrées en 2022, extraites du logiciel IJ Stat utilisé par l'équipe du service jeunesse :

Total Accueil individuel	Personnes reçues	Accompagnants	Filles	Garçons	Non renseigné		
	1496	216	605	850	41		
Thématiques des demandes renseignées	Démarches administratives : E-administration - CV et LM	Travailler : Jobs - Emploi	Se distraire, se cultiver : Loisirs - Vacances - Sport	Construire son parcours : Stage - Formation - orientation	Renseignements : Structure IJ - vie locale	S'engager : BAFA - volontariat	Étrangers en France
En effectif	334	271	215	129	79	73	44
En pourcentage	25,80%	20,90%	16,60%	9,90%	6,10%	5,60%	3,40%
Thématiques des demandes renseignées	Se loger : structures d'hébergement	Se déplacer : permis	Partir à l'étranger : volontariat - Etude - Emploi	Accéder à ses droits : droits sociaux	Entreprendre, développer un projet : projets	Prendre soin de soi : outils de prévention	
En effectif	43	41	26	19	16	7	
En pourcentage	3,30%	3,20%	2%	1,50%	1,20%	0,50%	

Au-delà du lieu d'accueil "physique" des jeunes, l'équipe Information jeunesse propose de partager l'information aux jeunes via les mailings ou les appels téléphoniques. Cela constitue le plus souvent un premier contact avec le.la jeune ou sa famille ; une rencontre est systématiquement proposée à l'issue de ces échanges. A noter que l'ensemble des services proposés par le pôle IJ Rezé est désormais gratuit, impressions comprises (tout en favorisant le nombre d'impression de documents, dans un souci de protection de l'environnement)

2) Les permanences dans les locaux du pôle information jeunesse :

Imaginé comme lieu "ressource" pour le territoire, le pôle information jeunesse a aussi vocation à accueillir les acteurs jeunesse du territoire, permettre le dialogue entre jeunes et institutions. Ainsi en 2023, des **permanences** au sein de la structure ont été développées ou renforcées :

- La Mission locale et Maison de l'emploi (ATDEC) intervient désormais une journée par semaine ;
- la mission Relations Européennes et Internationales de la ville de Rezé propose des rencontres avec des volontaires européens et accompagne les jeunes souhaitant s'investir dans un corps européen de solidarité (CES) ; les rendez-vous se déroulent au service jeunesse chaque mercredi après-midi ;
- Enfin, le pôle d'appui au service civique est présent chaque 1^{er} mercredi du mois afin d'accompagner les jeunes désireux de réaliser une mission ou d'informer les structures souhaitant construire une offre.

En complément de ces permanences assurées au sein de la structure, l'équipe d'animation a la possibilité de faciliter l'accès pour les jeunes aux RDV avec la psychologue de l'Ecole des Parents et Educateurs qui assure des permanences à Rezé, dans les locaux situés au 2^{ème} étage du CSC Château.

Par ailleurs, l'équipe de professionnelles facilite certaines démarches administratives pour favoriser l'accès de publics plus fragiles avec par exemple :

- La réalisation de la carte de gratuité d'accès à la piscine pour la période estivale pour les -18 ans ;
- L'inscription aux dispositifs municipaux "carrément sport" et "carrément glisse".

La richesse de ces multiples **partenariats** va au-delà de l'information apportée aux jeunes mais permet aux professionnels de partager les problématiques, les besoins, les envies ou encore les situations particulières des jeunes ; les connaissances des professionnelles sont ainsi enrichies et les réponses apportées aux jeunes encore plus pertinentes.

3) L'accompagnement individuel

Info jeunes Rezé accueille et informe les jeunes mais aussi accompagne tous les 11-25 ans dans les champs définis par l'information jeunesse. Ainsi, l'équipe crée une relation personnalisée avec certains jeunes ; cet accompagnement individualisé est ainsi construit avec les jeunes, selon des modalités de durée variables et des fréquences adaptées aux besoins et disponibilités des jeunes. L'équipe info-jeunes a pu constater que ces accompagnements "sur mesure" se construisaient la plupart du temps par les mêmes "porte d'entrée", à savoir par les thématiques s'engager, se loger ou accéder à ses droits.

4) L'accompagnement de groupes

L'équipe du service jeunesse et citoyenneté accompagne aussi plusieurs groupes distincts chaque année dans une dynamique collective. Les professionnelles de la structure IJ contribuent à mieux les faire connaître des jeunes, à y orienter les jeunes en fonction de leurs âges, envies, projets ou motivations, et contribuent directement à la préparation et l'animation de beaucoup d'entre eux.

L'atelier 11-15

Pensé comme un espace de découverte de la vie citoyenne, l'atelier 11-15 constitue un espace de rencontre pour les jeunes rezéens âgés de 11-15 qui, accompagnés par les professionnels du service jeunesse, ont le loisir d'imaginer des projets, des actions, des événements utiles aux rezéens. Actuellement, les membres de l'atelier 11-15 élaborent un questionnaire sur le climat scolaire à destination des jeunes.

La commission jeunes

Née sous l'impulsion des premiers jeunes membres de l'atelier 11-15 en 2016, la commission jeunes sous sa forme actuelle validée par le conseil municipal comme étant une commission extramunicipale au même titre que d'autres commissions thématiques, offre un espace d'engagement citoyen aux jeunes âgés de 16 à 25 désireux de participer à la vie de leur territoire et de la collectivité. Au-delà de leur implication dans nombre d'instances ou d'espaces de concertation, les membres de la commission jeunes préparent pour 2024 une soirée cinéma destinée aux jeunes ainsi qu'une semaine de rencontres sportives sur le thème de l'olympisme.

La Coopérative Jeunesse de Services (CJS)

Proposée depuis de nombreuses années sur le territoire rezéen, la coopérative jeunesse de territoire a évolué dans son format, notamment afin de répondre plus finement aux attentes et motivations des jeunes. Avec un bilan des jeunes et des professionnels plutôt mitigé pour l'édition 2023, la Ville a décidé de ne pas reconduire de CJS à l'été 2024 mais de consacrer cette année de transition à la réflexion d'un nouveau

«modèle», plus souple. Une professionnelle de l'équipe IJ assure ce travail de recherche pour l'année 2023.

Le Labo

En réponse aux multiples demandes de jeunes de moins de 16 ans de s'engager dans un projet estival aux accents de «job d'été», l'équipe du service jeunesse a expérimenté le Labo 14-15 qui a vu 5 jeunes âgés de 14 à 15 ans s'engager durant 3 jours dans une aventure collective autour de l'univers de l'animation. Les participants ont pu, avec l'appui des animateurs, préparer et mener 2 temps d'animation autour du jeu, le premier dans un EHPAD et le second dans l'espace public, lors d'un temps fort porté par la médiathèque Diderot.

L'assemblée libre des jeunes

Construite dans le cadre du pacte de coopération, cette rencontre a permis de réunir 28 jeunes âgés de 15 à 25 ans le temps d'un week-end à Préfailles pour exprimer leurs rêves, leurs colères et tenter de trouver collectivement des solutions envisageables. Cette première expérimentation devrait, en 2024, donner lieu à une poursuite de l'action sous forme de commissions thématiques accompagnées par les animateurs jeunesse du territoire à l'origine de la démarche. A noter la pleine implication de 2 membres de la commission jeunes dans la construction du projet et son animation en octobre 2023.

5) Les dispositifs pilotés par l'équipe Info Jeunes :

Info jeunes Rezé assure le pilotage de dispositifs permettant aux jeunes d'être accompagnés dans leurs projets :

"Je suis volontaire"

Outil pour soutenir les jeunes (17/25 ans) dans leur insertion, ce dispositif permet actuellement de les accompagner dans leur projet de financement du permis de conduire, du BAFA ou le financement de frais liés à une formation qualifiante et/ou professionnalisante dont la pertinence aura été définie en lien avec la mission locale. En plus de l'aide financière qu'il apporte, Je suis volontaire permet aux jeunes d'être accompagnés plus largement (emploi, stage, démarches administratives, engagement, ...) et de lever, si nécessaire, d'autres freins à leur insertion sociale ou professionnelle. Il leur permet également de découvrir une partie du tissu associatif rézéen, en s'engageant dans une démarche de volontariat, de s'ouvrir différemment à la vie de leur territoire, de s'y impliquer et de se constituer un réseau. Les liens noués avec les jeunes qui intègrent le dispositif sont solides, beaucoup reviennent au service jeunesse pour d'autres besoins.

→ Environ **20 jeunes accompagnés chaque année**

"Booste"

L'objectif: permettre aux jeunes rézéens d'être accompagné sur un projet et d'obtenir une aide financière. Cette demande nécessite plusieurs rencontres afin de permettre aux jeunes de réaliser leurs projets. En 2022, l'équipe a accompagné et soutenu 13 projets différents : des premiers départs en vacances en autonomie, la réalisation d'un court métrage, la mise en place d'une exposition photos ou des départs à l'étranger. Ce dispositif se veut relativement ouvert pour ne pas restreindre les projets des jeunes.

→ **23 jeunes accompagnés** dans ce cadre depuis le lancement du dispositif.

Ces dispositifs occupent une place importante dans la vie du Pôle information jeunesse et un travail d'évolution de ces dispositifs a été entamé tout au long de l'année 2023 (voir 5. Perspectives).

C. Les interventions en établissement scolaires

Les **interventions en dehors des murs** du pôle information jeunesse constituent désormais une part importante dans la vie de la structure et ont permis de rencontrer plus de 4000 jeunes en 2022, notamment dans les établissements scolaires (essentiellement les collèges). Ces interventions sont le plus souvent construites avec les professionnels de l'éducation nationale, les CPE, enseignants, infirmière scolaire, documentaliste mais aussi les animateurs jeunesse des CSC et de l'ARPEJ.

Avec les établissements scolaires	Nombre d'interventions	Nombre d'adulte	Nombre de jeunes	Filles	Garçons	Les thématiques abordés
Pendant la pause méridienne	22	37	1379	699	686	Vie affective et sexuelle- l'animation sociale - expression des jeunes - Dispositifs jeunesse
Au sein des collèges	54	80	2117	1028	1087	Vie affective et sexuelle -expression des jeunes - Réseaux sociaux
Au sein des lycées	6	8	330	194	142	Expression des jeunes - Dispositifs jeunesse
Hors les murs	3	15	83	53	30	Accueil des délégués : citoyenneté - découverte du territoire
Hors les murs		20	27	17	10	Accueil collectif des stagiaires 3ème
Hors les murs	2 x 5 jours	2	10	2	8	Parcours stagiaires 3ème
Total	97	142	3986	2001	1985	

Les liens avec les lycées se sont renforcés avec des interventions lors de la pause méridienne autour de l'expression des jeunes et des thématiques jeunesse importantes pour les 16-20 ans : les jobs, l'engagement, l'international. L'année scolaire 2022-2023 marque aussi le développement du partenariat avec les CPE et les AED avec la coanimation de temps de classe ou auprès du CVL sur des thématiques telles que le harcèlement de rue. Pour favoriser la fluidité dans les partenariats avec l'éducation nationale, chaque animatrice information jeunesse assure la référence respective des 3 collèges publics et des lycées Jean-Perrin/ Goussier.

En complément de cette importante présence de l'équipe information jeunesse au sein des établissements scolaires, les professionnelles vont à la rencontre des jeunes sous d'autres modalités et notamment sur l'espace public par des temps de déambulation aux côtés des animateurs sociaux ou encore lors d'actions menées sur l'espace public, notamment durant la période estivale (jours et horaires d'ouverture de l'accueil adaptés). Enfin, fin 2023 a marqué le début d'une expérimentation de démarche de porte à porte sous la houlette du CSC Château, dans le micro-quartier de la Jaguère.

D. Un aménagement et un accueil optimisés

Le service jeunesse est situé au cœur du quartier Château-Mahaudières de Rezé, au 19 avenue de la Vendée, le long de la ligne de Tramway 3 et entre la place François Mitterrand et la Médiathèque Diderot.

Il se compose d'une salle d'environ 100m² avec différents espaces thématiques :

- Santé ;
- Formation, emploi ;
- Engagement et mobilité internationale ;
- Logement ;
- Vie quotidienne et accès aux droits ;
- Point cyb.

Ces espaces thématiques sont aménagés afin de permettre aux jeunes de trouver des informations seuls (ex: les offres d'emploi) tout en pouvant compter sur l'appui des animatrices. Les affichages reprenant les pictogrammes et la charte de communication d'info jeunes Pays de la Loire permettent aux jeunes de savoirs vers quel espace se diriger.

L'espace santé est actualisé entre chaque période de vacances scolaires afin de susciter la curiosité et favoriser les échanges : vie affective et sexuelle, santé mentale...

Le Point Cyb' est constitué de 3 ordinateurs (dont un prévu en accès PMR) mis à disposition des jeunes à partir de 11 ans. Cet espace favorise l'autonomie des jeunes dans leurs démarches et permet l'usage d'un matériel fonctionnel (connexion internet, imprimante, logiciels, ...)

2 salles équipées chacune d'un ordinateur permettent d'accueillir de petits collectifs de jeunes ainsi que les permanences assurées par les partenaires ; ces espaces garantissent la confidentialité des rencontres.

Enfin, un bureau professionnel pour les animatrices compte trois ordinateurs reliés au réseau de la Ville.

E. Des horaires d'ouverture plus adaptés

Pour répondre à la multiplication des modalités d'intervention de l'équipe sur le champ de l'information jeunesse, La Ville a fait évoluer les horaires d'ouverture de l'accueil du service jeunesse. En effet, les sollicitations des collègues pour intervenir au sein de leurs établissements sont de plus en plus importantes et les partenariats et actions à mener, à construire ou à consolider au profit des jeunes rezéens sont toujours à développer et faire évoluer.

Ainsi, les horaires d'ouverture ont été adaptés dans un souci d'optimisation de l'équilibre entre les ouvertures de la structure et la présence de l'équipe IJ en dehors des locaux du 19, avenue de la Vendée.

La volonté de déploiement de l'offre "information jeunesse" sur le territoire doit nécessairement s'accompagner d'un temps de travail préparatoire des contenus, c'est pourquoi il a été nécessaire de repenser les amplitudes d'ouverture, **tout en garantissant un accueil, un accompagnement et des interventions toujours aussi qualitatifs des professionnels.**

L'équipe information jeunesse doit aussi pouvoir maintenir une capacité d'action « non programmée » et répondre ainsi à de nouveaux besoins identifiés des jeunes. Or, l'activité grandissante du service jeunesse au fil des années, le maintien d'une large amplitude d'ouverture et les effectifs de professionnels étant restés

stable, il était important de reconsidérer l'amplitude hebdomadaire d'ouverture de l'accueil et donc de la mobilisation des animateurs.

En tenant compte de l'ouverture en février 2022 de la Maison des Services située à quelques centaines de mètres et proposant un accueil les samedis matin, ainsi que la proximité de la médiathèque, fermée aux publics les lundis mais ouverte les samedis toute la journée, info-jeunes Rezé a modifié ses horaires et proposé :

- **Un accueil libre du lundi au jeudi de 13h30 à 18h** : des horaires garantissant à la fois la lisibilité des horaires pour les jeunes et la cohérence avec les structures municipales voisines (médiathèque et Maison des services).
- **Des rendez-vous les vendredis de 9h à 17h30** : La finalité de ces vendredis sur RDV est d'aller plus loin dans l'accompagnement des jeunes et la notion de parcours ; les rendez-vous individuels permettront de proposer des suivis plus qualitatifs des situations. Ce nouveau service répond pleinement à l'objectif de continuité éducative inscrite au PEDT Grandir et vivre ensemble à Rezé.
- **Des samedis thématiques** : ces samedis sont dédiés à des projets d'accompagnement de groupe de jeunes ou des temps forts organisés selon les besoins des jeunes (Valorisation des compétences, estime de soi-insertion, Job d'été, recrutement et convivialité CJS, baby-sitting dating, animation dans l'espace public)

En dehors de ces temps d'ouverture au public, les professionnels du service jeunesse et citoyenneté sont joignables du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf cas exceptionnel pour un temps fort ou des interventions multiples au sein des établissements scolaires par exemple)

F. Une information fiable et de qualité

Les devoirs de réserve, de discrétion, de neutralité et secret professionnels des agents de la fonction publique constituent de solides "piliers" garantissant une information dénuée de tout positionnement politique, religieux ou encore commercial. Ainsi, tous les jeunes âgés de 11 à 25 ans, seront accueillis sans distinction par l'équipe des animatrices information jeunesse.

Info jeunes Rezé est doté de la documentation nationale publiée par le CIDJ ainsi que la documentation régionale éditée par le CRIJ de Nantes, ce qui constitue le principal fonds documentaire du service. Deux versions sont proposées aux usagers : une version numérique (consultable prochainement sur les tablettes numériques) et une version papier. Les abonnements souscrits par le service jeunesse comprennent un accès à la base de données, une collection de dossiers, des fiches listes, des brochures.

Les animateurs ont aussi accès au blog du CRIJ qui répertorie l'ensemble des productions du réseau. L'utilisation du réseau "Discord" permet aussi de partager des informations avec les acteurs du réseau information jeunesse et donne accès à des ressources et des actualités diverses.

Le service jeunesse est alimenté par de la documentation nationale, régionale et locale dans les différents secteurs de l'IJ (emploi, formation, loisirs...). Les fonds documentaires sont agrémentés régulièrement de livres, mis à disposition des usagers (en consultation) mais aussi aux animatrices pour mener les actions. Le service dispose également d'expositions réalisées par la ville ou par le CRIJ pour des interventions thématiques.

Le service jeunesse communique au mieux sur ses actions grâce :

- Le site internet du CRIJ : <http://infos-jeunes.fr> + boussole des jeunes
- Le site de la Ville de REZE : <http://www.mairie-reze.fr>, la page [Facebook de la Ville](#), le compte [Instagram de la Ville](#) ou encore les communiqués de presse
- Les comptes promeneurs du net du service
- Le e-mailing auprès des jeunes
- Les SMS
- Les divers supports de communication édités : flyer, plaquettes, affiches

L'équipe information jeunesse s'efforce, en lien avec la direction de la communication, de produire des contenus et affichages simples et compréhensibles par toutes et tous. L'avis de la commission jeunes a été sollicité pour certains supports de communication.

L'inscription dans le dispositif « Promeneurs du Net » est un des axes de travail pour 2020, pour améliorer la communication auprès des adolescents et jeunes adultes.

4. Consultation jeunes et des partenaires sur la structure IJ

Dans un souci d'implication des jeunes et de prise en compte de leur parole, la collectivité a souhaité permettre aux jeunes de donner leur avis sur le pôle Information jeunesse, le respect de ses règles et son fonctionnement.

Un questionnaire a été construit, avec deux entrées :

- à destination des jeunes, transmis aux jeunes de nos répertoires téléphoniques par SMS, ainsi qu'aux jeunes connus Et/ou ayant bénéficié d'un accompagnement ;
- à destination des partenaires du territoire.

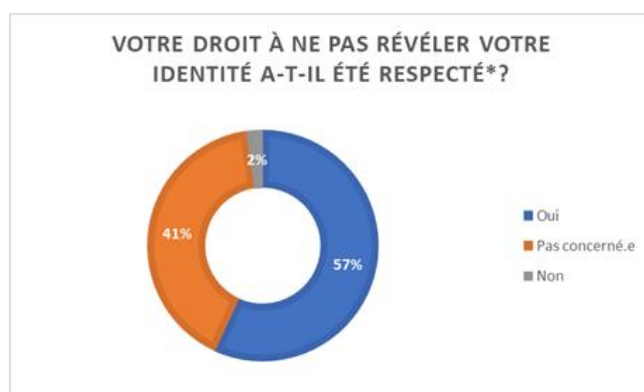
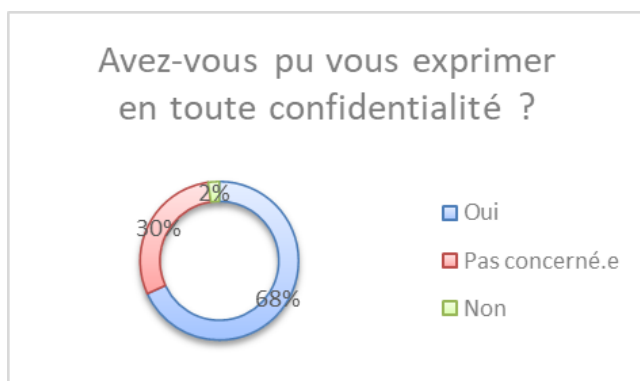
Le formulaire devait être rapide à remplir et nous permettant d'obtenir quelques informations telles que la connaissance des dispositifs et actions portées mais aussi les propositions pour améliorer l'offre.

A. Consultation des jeunes

45 personnes différentes ont répondu à ce sondage. Nous ne retiendrons que 43 formulaires car 2 d'entre eux ne répondent pas à la catégorie d'âge ciblée : 1 sondage révèle que la personne a plus de 30 ans et l'autre qu'elle a moins de 11 ans. La majorité des jeunes ayant répondu ont entre 18 et 25 ans (64%). Sur ces jeunes interrogés, 2 affirment ne pas connaître la structure.

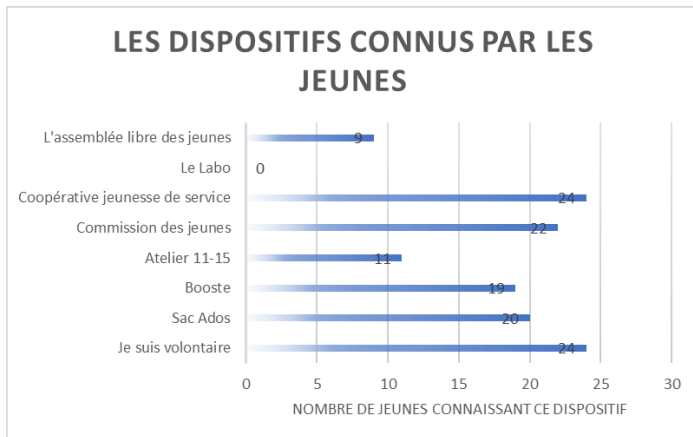
// Conformité aux deux principes de la charte de l'information jeunesse : confidentialité et anonymat

Ceux-ci sont respectés, seul 1 jeune concerné n'a pas estimé pouvoir s'exprimer en toute confidentialité. Nous observons la même chose pour l'anonymat.

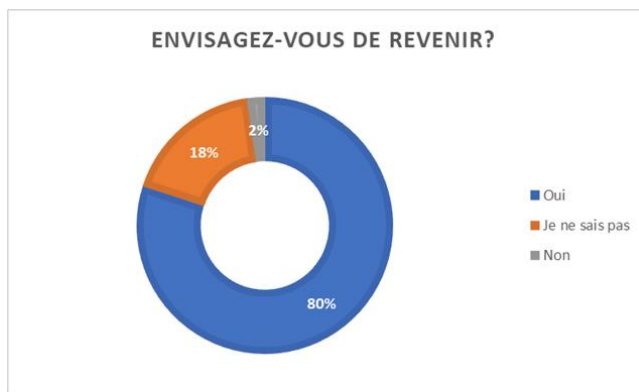


// Connaissance des dispositifs

La coopérative jeunesse de service et le dispositif « je suis volontaire », dispositifs les plus anciens, figurent parmi les plus reconnus. A l'inverse, le dispositif expérimenté en juillet 2023 (le Labo), demeure à faire connaître.

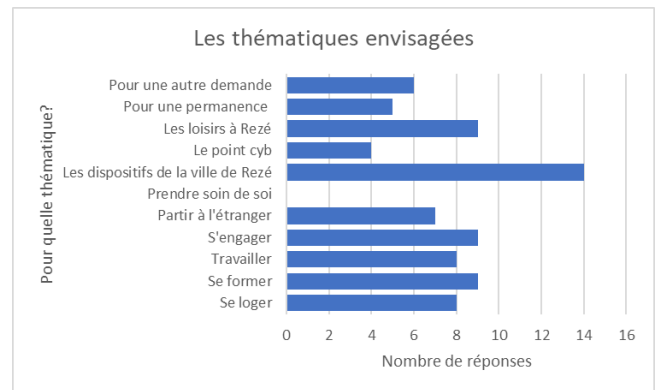


// Appropriation de la structure



80% des jeunes interrogés envisage de revenir sur la structure. Seule une personne indique qu'elle ne reviendra pas car elle n'habite plus la région.

Les jeunes envisagent de revenir sur la thématique des dispositifs de la ville de Rezé particulièrement, mais les autres thématiques semblent aussi les intéresser. Seule la thématique « prendre soin de soi » n'a eu aucune réponse.



// Evaluation de la structure IJ

La structure obtient une évaluation positive des jeunes avec une moyenne de 8,7 sur 10. Quelques jeunes ont fait ont exprimé des avis libres :

- ✓ Merci pour ce que vous faites.
- ✓ Encourager la ville à faire mieux pour aider les jeunes de Rezé car je suis très fier de la ville
- ✓ Organisez des événements communs pour la ville de Reze
- ✓ Continuez !

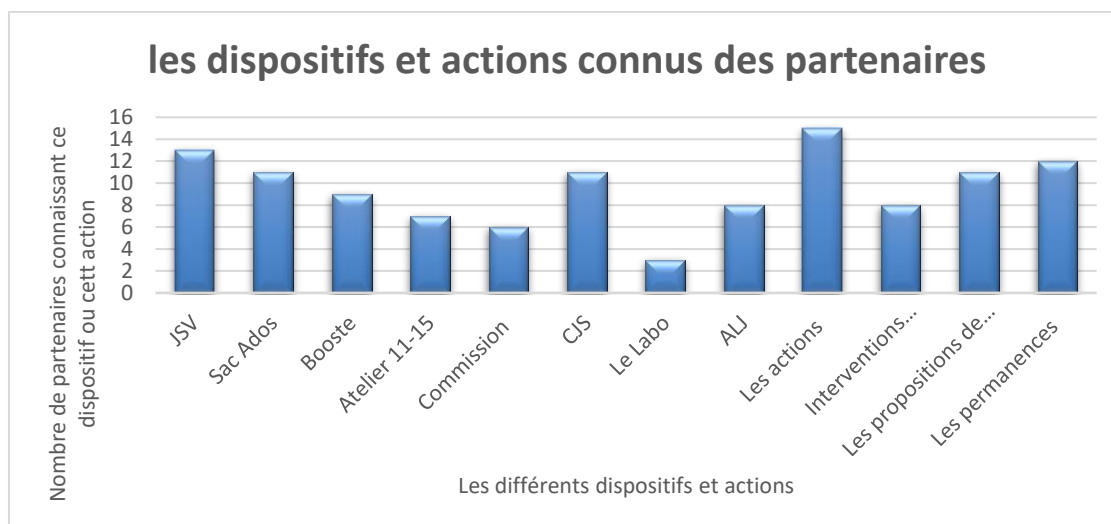
B. Consultation des partenaires

Le formulaire a été transmis à 25 structures différentes, toutes sur le territoire rezéen, avec le souhait d'évaluer la connaissance des dispositifs et actions portées par la structure, et de recueillir leurs propositions ou souhaits d'évolution concernant la structure IJ.

18 structures partenaires ont répondu à ce sondage. Elles couvrent différents champs d'action toutes auprès des jeunes comme l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, la médiation, les loisirs, la santé...

// Connaissance de la structure et des dispositifs

Sur les 18 partenaires répondants, 17 sont déjà venus dans nos locaux. La Caf indique ne pas être venue et entretenir en revanche des échanges mailings et téléphoniques avec infos-jeunes Rezé. plupart de nos actions et dispositifs sont connus par les structures partenaires. A la marge, Le labo, dispositif expérimenté l'été dernier est peu connu. Les actions IJ semblent être le plus communiqués auprès des partenaires. 1 partenaire proposant des consultations psychologiques et un suivi aux jeunes n'a pas connaissance de nos propositions.



// Usages et collaborations

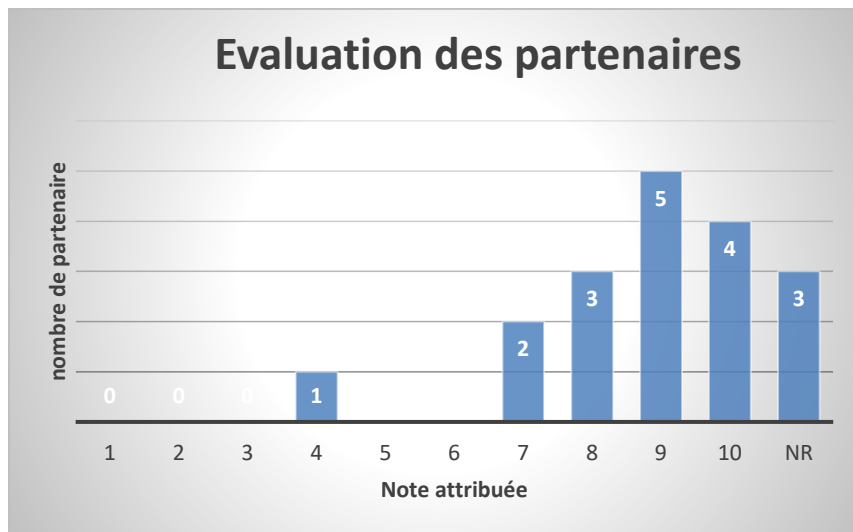
A propos des usages envisageables, 4 structures partenaires ont adressé des propositions :

- Point info logement et lien avec l'Animation Sociale ;
- Un coin convivialité avec café par exemple ;
- Investir un espace extérieur (terrasse avec chaises, tables devant l'entrée ou sur le côté du bâtiment). afin que les jeunes puissent investir tant l'intérieur que l'espace extérieur de l'information jeunesse ;
- Peut-être des espaces où les jeunes peuvent créer ensemble ? Espace de réunions, espace de répétition, de musique, espace de création artistique...?

Tous les partenaires ayant répondu envisagent des liens avec IJ Rezé à l'avenir.

// Evaluation de la structure IJ et suggestions de partenaires

L'évaluation est en grande majorité positive. Info jeunes Rezé obtient une note moyenne de 7.



Quelques structures ont souhaité partager des réflexions :

- ✓ Merci et continuons à évoluer ensemble
- ✓ Suggestions d'amélioration de la communication des actions : nous recevons beaucoup de communications en pdf ou format mail. Afin de communiquer ces actions vers les jeunes de notre structure il pourrait être intéressant de recevoir les formats pour les réseaux sociaux, ou d'alimenter davantage la page instagram ?
- ✓ Une réflexion collective est peut-être à engager afin que les jeunes s'orientent en plus grand nombre à Infos Jeunes.
- ✓ Continuer/renforcer nos actions d'aller vers sur le quartier (partenariat sur le quartier Jaguère)
- ✓ Nous voulions vous remercier pour tous les beaux projets que vous proposiez et l'investissement que vous avez auprès de tous les jeunes rezéens sans exception.
- ✓ Nous espérons que la labellisation sera renouvelée !

5. Perspectives

Dans un souci perpétuel de réponse adaptée à des besoins en évolution permanente, les perspectives d'évolution des services proposés aux jeunes sont nombreuses.

Accès au numérique, accompagnement et présence sur les réseaux

// Numérisation de l'espace accueil du service jeunesse et des démarches

Pour permettre aux jeunes accueillis de se sentir plus à l'aise et être autonome dans leurs recherches, la Ville a fait l'acquisition d'un meuble "comptoir d'accueil" qui permettra dès 2024 aux informatrices jeunesse d'être mieux repérées et limiter la potentielle « barrière » administrative induite par le bureau. Un travail sur l'organisation et la posture d'accueil se poursuivra au sein de l'équipe information jeunesse afin d'accompagner ces nouvelles modalités d'accueil des jeunes au quotidien. L'utilisation des tablettes numérique devrait en parallèle faciliter l'échange avec les jeunes et permettra de naviguer directement sur des sites dédiés. Enfin, l'installation pérenne d'un écran et son vidéoprojecteur dans la salle principale sera utile pour les réunions d'équipe ou les rencontres avec des partenaires mais permettra aussi de répondre à l'objectif de valorisation des projets portés par les jeunes (diaporama, vidéo, clip, ...)

Une expérimentation de prise de rendez-vous en ligne (site web de la Ville) est à l'étude, afin de multiplier les possibilités pour les jeunes de bénéficier de l'accompagnement et du soutien de la Ville. Ainsi, les jeunes pourront prendre rendez-vous directement au service jeunesse sur les plages d'ouverture au public, par téléphone ou smartphone tout au long de la semaine ou en ligne via le formulaire dédié (seul ou avec un partenaire), dans le souci du respect du principe de confidentialité.

// Temps de partage entre PDN

En compléments des temps animés par le réseau PDN, les promeneurs du Net du territoire rézien se rencontreront à partir de janvier 2024 afin de partager leurs informations, leurs actions, leurs modes de communication avec les jeunes...

Communication et visibilité

// Une nouvelle vitrophanie et un affichage repensé

En début d'année 2024, la vitrophanie du service jeunesse fera peu neuve et avec cette nouveauté de nouveaux choix d'affichage et d'organisation de l'information pour les jeunes. En parallèle de ce covering aux couleurs du PEDT de la Ville, une enseigne drapeau sera installée de manière pérenne en devanture du service jeunesse afin que les usagers puissent connaître, de jour comme de nuit, les jours et horaires d'ouverture de l'accueil du service jeunesse.

// Nouvelle plaquette du service jeunesse

L'action du service jeunesse ayant connu de multiples évolutions, la Ville finalisera une nouvelle plaquette de communication à destination des jeunes et des partenaires pour le début de l'année 2024. Il s'agira de rendre visible pour toutes et tous, notamment les jeunes les plus fragiles, l'ensemble de l'offre du service jeunesse et citoyeneté. L'enjeu sera donc de proposer un contenu adapter aux publics à besoins spécifiques.

D'autres modes d'aller-vers les jeunes publics

Par l'acquisition en fin d'année 2023 d'une mobile IJ sous la forme d'une remorque de vélo, l'équipe information jeunesse pourra expérimenter de nouvelles manières d'amener l'information jusqu'aux jeunes et notamment dans l'espace public, lors de manifestations, aux abords et dans les établissements scolaires et dans les CSC.

Des dispositifs qui évoluent

Une fois le vote passé en conseil municipal du 15 février 2024, le dispositif "je suis volontaire" devrait s'adresser aux jeunes dès 16 ans et non plus 17 ans comme actuellement. Le décret du 14 octobre 2022 abaisse l'âge d'entrée en formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA, dorénavant les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins le 1^{er} jour de la session de formation générale. Cet avancement de la tranche d'âge pourra également répondre aux besoins dans le cadre du permis de conduire qui, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, peut débuter dès l'âge de 15 ans.

De plus, un versement de l'aide financière en 2 temps est envisagé afin de lever un frein supplémentaire à l'inscription aux formations. Enfin, l'évolution du dispositif devrait permettre aux jeunes de moduler plus aisément le nombre d'heures de volontariat selon leur projet.

Concernant le dispositif Booste, il est envisagé de mettre en place plusieurs volets :

- "BOOSTE TES VACANCES " : pour accompagner les jeunes dans leur autonomie et leur envie de mobilité avec un seuil et un plafond par jeune repensé et des "bonus" accordables en fonction du projet et un plafond global plus élevé
- "ON SE BOOSTE !!!" pour accompagner les jeunes dans un projet individuel et/ou collectif leur permettant de valoriser leurs pratiques (artistiques, culturelles, ...).

Les commissions d'attribution seront composées d'élus, d'un.e professionnel.les du service jeunesse et citoyenneté mais aussi d'un.e jeune représentant.e de la commission des jeunes de la ville de Rezé.

Vers l'élaboration de nouvelles actions partagées avec les jeunes

Après une phase d'état des lieux et de diagnostic, la démarche Territoires en commun a permis de travailler sur les priorités jeunesse. Ponctuée de temps de consultation des jeunes, de déplacements et de travaux collaboratifs entre jeunes, élu.es et technicien.nes, un plan d'actions propre à chaque territoire a été construit (figurant en annexe). Beaucoup de priorités et actions sont déjà engagées.

Afin d'approfondir ce travail, les jeunes rezéen.nes engagé.es et élu.es ont retenu 3 principales nouvelles actions partagées à mener :

- Améliorer la connaissance et le lien avec les entreprises qui accueillent des stagiaires ;
- Favoriser l'implantation de lieux de socialisation sur l'espace public ;
- Proposer un espace pour la parole des jeunes dans le "Rezé mensuel", magazine municipal.

L'équipe du service jeunesse et citoyenneté travaillera avec les jeunes intéressés, à apporter des réponses pertinentes à ces demandes.

ZAC Château

Le pôle information jeunesse se situe actuellement dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté Château et le bâtiment actuel devrait être détruit à l'horizon 2027 afin d'ouvrir davantage le quartier aux espaces de verdure. Les locaux du service jeunesse et citoyenneté ne se trouveront donc plus au 19, avenue de la Vendée et le lieu d'implantation est encore actuellement à l'étude. L'enjeu sera malgré tout de rester à proximité du quartier du Château et donc des établissements scolaires et des transports en commun. Par ailleurs, il est souhaité que les locaux puissent accueillir à la fois l'équipe information jeunesse et l'animation sociale, rapprochement profitable à la fois pour les jeunes et les professionnels.

Fiches actions de quelques projets portés par le service jeunesse dont fiche projet Mobil IJ

Conventions PDN

Projet de mandat de la collectivité

PEDT

Rapport d'immersion Rezé - Territoires en commun

Vers l'élaboration du Plan d'action de Rezé – Territoires en commun

Photos des espaces + plan+ vitrophanie et drapeau

Nouvel organigramme collectivité et direction

Nouvelle plaquette jeunesse

Document complémentarité des actions jeunesse du territoire

Agrément IJ interventions scolaires



Convention relative au fonctionnement Info-Jeunes REZE

- VU** La Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;
- VU** Le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
- VU** Le décret n°2017-574 du 19 avril 2017 relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » modifié par le décret n° 2017-1648 du 30 novembre 2017 ;
- VU** L'arrêté du 19 avril 2017 pris en application du décret relatif à la labellisation des structures « Information Jeunesse » pris pour l'application de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017 ;
- VU** Le décret du Président de la République du 13 juillet 2022 portant nomination de Madame Katia BÉGUIN en qualité de Rectrice de la Région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, chancelière des universités ;
- VU** L'arrêté du 17 janvier 2023 portant nomination de monsieur Alexandre MAGNANT dans l'emploi de délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

La présente convention a pour objet de définir les engagements des signataires afin de développer l'information des jeunes.

Elle est conclue entre :

REZE, structure support Info-Jeunes représentée par la Maire, Mme Agnès BOURGEAIS,

Infos-jeunes Pays de la Loire,

représenté par le Président, Monsieur Jean-Pierre FAURE,

L'Etat (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des sports)
représenté par le Délégué régional académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports,
Monsieur Alexandre MAGNANT.

Préambule

Accompagnés par les services de l'État (DRAJES) et en lien avec eux, les structures Info-Jeunes dans leur ensemble interviennent dans une finalité d'éducation à l'information et de services aux jeunes dans leurs parcours de vie. Cette démarche suppose au sein du réseau solidarité et adaptabilité, encouragées par des instances spécifiques et des formations régulières à l'attention des membres du réseau Info-Jeunes.

Titre I : Engagements de la structure support INFO-JEUNES REZE

Article 1 : respect des critères de labellisation.

La structure support signataire de la présente convention s'engage à respecter les conditions suivantes, détaillée dans le dossier de labellisation, annexée à la présente convention :

- garantir une information objective, indépendante de toute influence religieuse, politique, idéologique ou commerciale ;
- accueillir et informer tous les jeunes sans distinction conformément aux dispositions de la charte de l'Information Jeunesse ;
- proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire ;
- offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et de services adaptés aux besoins des jeunes ;
- dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux Info-Jeunes
- assurer la continuité de la mission d'accueil du public, notamment en cas d'absence des personnels formés (formation, relations extérieures, congés...).

Article 2 : vie locale, animation.

La structure s'engage à respecter le référentiel de labellisation en situant l'information jeunesse par rapport aux besoins des jeunes dans leur territoire et en associant aux actions de la structure les jeunes et les partenaires du territoire

La structure s'engage à faire connaître l'activité d'INFO-JEUNES REZE dans sa sphère d'influence, auprès de son public et des relais institutionnels.

L'Information Jeunesse est un concept dynamique : INFO-JEUNES REZE réalise des actions d'animation (ateliers, séances collectives d'information, rencontres autour d'expositions, de vidéo, etc.) sur l'ensemble des secteurs documentaires. Dans cette logique dynamique, la structure IJ s'efforce par ailleurs d'organiser des actions hors les murs en allant à la rencontre des publics et en construisant des projets avec les partenaires du territoire.

Article 3 : participation au réseau régional Info-Jeunes.

Les animateurs INFO-JEUNES REZE participent aux réunions locales, départementales ou régionales du réseau INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE.

INFO-JEUNES REZE participe aux actions locales, départementales, régionales ou nationales coordonnées par INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE.

La structure locale IJ tient des statistiques de fréquentation mensuelle dont il rend compte dans son rapport annuel d'activité et fait remonter auprès d'INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE ses données via l'outil de recueil des statistiques IJ STAT, outil utilisé sur le plan national.

INFO-JEUNES REZE s'engage à :

- adhérer à l'association INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE
- faire suivre à tout nouvel animateur la formation initiale proposée par le INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE.
- mener toutes les actions destinées à se faire connaître auprès du public jeune.
- faire connaître INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE et le réseau régional IJ
- mettre en évidence le pictogramme Information Jeunesse et le logo Infos-Jeunes dans tous ses supports de communication.
- à transmettre au INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE, notamment par la diffusion sur le site du INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE www.infos-jeunes.fr, toutes les informations locales (événements, actualités, dispositifs en faveur des jeunes...) afin d'en faire bénéficier l'ensemble du réseau et le public jeune.

La personne morale responsable INFO-JEUNES REZE est membre de l'association INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE. A ce titre, elle a vocation à participer à la vie associative d'INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE en tant que membre de l'Assemblée Générale, et s'engage à le faire.

Article 4 : modifications.

La structure s'engage à signaler, au préalable et par courrier au service départemental Jeunesse Engagement et Sports concerné et à INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE toute modification relative à l'implantation de la structure locale et à son fonctionnement (changements des membres de l'équipe, des horaires, etc...).

Titre II : Engagements d'INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE

Article 5 : Documentation et information.

INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE s'engage à fournir INFO-JEUNES REZE toute la documentation dont il dispose, dans les délais prévus. Lors de la création de la structure :

- il met la structure en relation avec le CIDJ pour accéder à la documentation d'intérêt national (abonnement INFO-JEUNES REZE à IJ Box)
- il met à sa disposition sa documentation régionale en version papier et/ou numérique. INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE autorise INFO-JEUNES REZE à utiliser sa documentation à condition qu'il en cite la source.

Il met à la disposition INFO-JEUNES REZE tous les moyens d'information et les ressources pédagogiques d'informations : expositions, montages diapos, etc.

INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE anime et alimente un site web du réseau : www.infos-jeunes.fr. Ce site d'information est dédié au public jeune et informe par des dossiers et articles web sur toutes les thématiques qui le concernent. Il alimente aussi et gère techniquement des modules numériques qui sont mis à disposition gracieusement et sur simple demande à la structure locale. L'intégration de ces modules au site web dédié à INFOS-JEUNES REZE permet de mutualiser et valoriser l'information du réseau régional par le web, au plus près des jeunes : Le module web de gestion des offres d'emploi et de logement, le module web de valorisation des dispositifs en faveur des jeunes, le module d'agendas des événements régionaux et locaux d'information jeunesse, et la boussole des Jeunes de cas échéant.

Article 6 : Animation du réseau.

INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE s'engage à animer le réseau départemental IJ en relation avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) du département, et à organiser régulièrement des réunions d'information et de concertation aux niveaux départemental et régional à l'intention de la structure IJ. Il lui apporte une aide technique et des conseils pour remplir au mieux sa mission et la développer. Il peut accompagner la mise en œuvre de journées locales IJ.

INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE met également à disposition du réseau des outils de communication interne pour partager et échanger des pratiques et des ressources professionnelles (blog, Discord).

Article 7 : Formations.

INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE s'engage à assurer les formations nécessaires aux professionnels de la structure :

- formation en matière documentaire,
- formation à l'accueil des jeunes et à l'information,
- formation à l'animation d'une structure locale INFO-JEUNES,
- formation professionnelle

en liaison avec la Direction régionale académique de la jeunesse, de l'engagement et du sports (DRAJES).

Article 8 : Promotion du réseau.

INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE s'engage à mettre à la disposition de la structure tous les moyens de promotion du réseau (affiches, dépliants...) dont il dispose. Il fera connaître l'existence d'INFO-JEUNES REZE et en indiquera les jours et heures d'ouverture à toute personne intéressée.

Titre III: Engagements du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse – DIEPVA - DRAJES

Article 9 : instruction du dossier.

Le SDJES du département compétent instruit le dossier de création INFO-JEUNES REZE en vue de l'attribution du label Information Jeunesse, en relation avec l'expertise d'INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE.

Article 10 : soutien et information.

Le SDJES compétent s'engage à fournir à INFO-JEUNES REZE toutes les informations relatives aux programmes ministériels et interministériels en faveur des jeunes. Elle s'engage à lui assurer l'aide technique et le conseil dont il pourrait avoir besoin.

Titre IV : Application de la convention.

Article 11 : suivi, évaluation.

Le suivi de l'application de la présente convention sera assuré par le SDJES compétent et INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE en coordination avec la DRAJES. Les parties prenantes procéderont en concertation, selon des modalités à convenir entre elles, à l'évaluation à mi-parcours de l'activité de la structure INFO-JEUNES REZE et au bilan de fin de convention.

Article 12 : durée de la convention.

La présente convention est signée pour une durée de six ans à compter de la date de signature. A la fin de la convention, les éléments d'évaluation cités article 11 et en lien avec le nouveau projet de la structure seront le support pour réaliser un nouveau projet local Info-Jeunes. La DRAJES notifiera la reconduction de la convention pour une durée de 6 ans par courrier après étude du dossier de renouvellement du label présenté en CRDIJ.

Article 13 : dénonciation de la convention.

En cas de non-respect par la structure des différentes clauses, il appartiendra à la DRAJES, après concertation avec INFO-JEUNES PAYS DE LA LOIRE et avis de la CRDIJ, de dénoncer cette convention. Le label Information Jeunesse sera alors automatiquement retiré à la structure support après un préavis de trois mois.

La convention pourra être dénoncée dans les mêmes conditions par la structure support ou la collectivité territoriale signataire.

Article 14 : annexes.

- la charte de l'Information Jeunesse,
- le dossier de demande de labellisation,
- le projet de la structure,

Les signataires conviennent de considérer les annexes comme partie intégrante de la convention.

Info-Jeunes REZE, Représenté par Mme BOURGEOIS Maire	Info-Jeunes Pays de la Loire, Représenté par Monsieur FAURE, Président
Date et signature :	Date et signature :

La signature de la présente convention permet à la Rectrice (Direction Régionale et Académique Jeunesse, Engagement et Sports) d'accorder le label Information Jeunesse à la structure INFOS-JEUNES REZE.

A Nantes, le

**Pour la Rectrice et par délégation
Le délégué régional académique**

**Alexandre
MAGNANT**